



# agent d'entretien de la voirie

## Synthèse de l'offre

**Employeur :** COMMUNE DE SAINT BERTHEVIN

Place de l'Europe

53940 SAINT BERTHEVIN

**Référence :** 0053211000421253

**Date de publication de l'offre :** 07/10/2021

**Date limite de candidature :** 06/11/2021

**Poste à pourvoir le :** 13/12/2021

**Type d'emploi :** Remplacement temporaire d'un agent sur emploi permanent

**Durée de la mission :** 6 mois

**Ouvert aux contractuels :** Oui (Art. 3-1 loi 84-53)

**Temps de travail :** Complet

**Durée :** 35h00

**Nombre de postes :** 1

**Service d'affectation :** Voirie

## Lieu de travail :

**Lieu de travail :**

Place de l'Europe

53940 SAINT BERTHEVIN

## Détails de l'offre

**Grade(s) :** Adjoint technique territorial

**Famille de métier :** Voirie et infrastructures > Entretien et exploitation en voirie et réseaux divers

**Métier(s) :** Agent d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers

### Descriptif de l'emploi :

Placé sous la responsabilité du Chef d'équipe.

### Profil recherché :

Qualifications :

-Niveau BEP CAP.

-Autorisation de conduite R782 A, R782 E, R782 F, R 486 B.

-Permis B et EB et C.

-AIPR Opérateur.

Savoirs :

-Connaitre la réglementation en terme de signalisation.

-Maitrise de la manipulation du matériel.

-Maitrise des règles de sécurité et d'hygiène.

-Gestes et postures pour la manipulation du matériel et le port de charges.

Savoir faire :

-Organiser son travail en fonction du planning et des consignes.

-Manipuler les différents matériels.

-Opérer le tri sélectif.

-Nettoyer et ranger le matériel et les produits.

-Rendre compte au Chef d'équipe.

**Savoir être :**

- Discrétion requise.
- Détecter les anomalies et les signaler à son Chef d'équipe.
- Sens de l'organisation.
- Goût du travail en équipe .
- Méthode et rigueur.
- Sens de la communication.
- Disponibilité et dynamisme.

**Missions :**

Missions principales :

1) Entretien :

- Placé sous la responsabilité du Chef d'équipe.
- L'entretien et la maintenance des voiries rural et urbaines.
- L'entretien du cimetière.

2) Ainsi que toute activité nécessaire au bon fonctionnement du service et de la collectivité.

Missions spécifiques :

- Dératisation.
- Déneigement.

Ainsi que toute activité nécessaire au bon fonctionnement du service et de la collectivité.

Contraintes :

- L'activité peut s'exercer en présence des usagers, ou en dehors des heures d'ouverture du CTM.
- Pénibilité physique : travail requérant une bonne capacité physique, particulièrement au niveau du dos et des articulations des membres antérieurs.
- Horaires décalés.
- Manutention de charge.
- Bruit.

Téléphone collectivité : 02 43 69 28 27

**Adresse e-mail :** [laurence.simon@ville-saint-berthevin.fr](mailto:laurence.simon@ville-saint-berthevin.fr)